

LES 7 PONTS

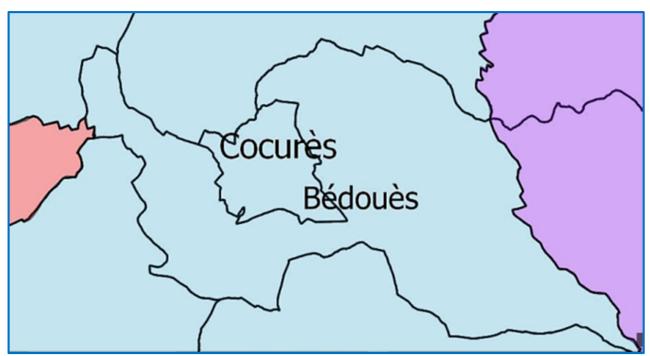
BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE BÉDOUÈS-COCURÈS - HIVER 2016

our les communes nouvelles, l'année 2016 est le début d'une période transitoire qui prendra fin aux élections municipales en 2020. Ce début d'année voit la création de plusieurs communes nouvelles dans notre bassin de vie : Florac 3 Rivières, regroupant La Salle Prunet et Florac, Can et Cévennes, regroupant St Laurent de Trèves et St Julien d'Arpaon, et Bédouès-Cocurès.

En ce qui concerne notre nouvelle commune, ce regroupement met fin à une incohérence territoriale, la carte ci-jointe en témoigne!

Je n'ai pas caché, depuis que je suis élu, que je souhaitais que ce regroupement s'effectue avant la fin de ce mandat. La loi « NOTRE » de mars 2015, a donné l'opportunité de le faire dans un cadre financier favorable. Par contre, elle nous a obligés à prendre ces décisions très rapidement. Trop rapidement beaucoup, je le déplore. Mais soyons sincères, le bon moment pour un tel bouleversement est difficile à trouver : en début de mandat, l'équipe en place n'a pas envie de remettre en cause sa nouvelle légitimité et en fin de mandat, certains ne manqueront pas de dire décision d'une qu'une telle importance ne peut être prise que équipe municipale par une nouvellement élue!

Ceci est le passé. Depuis le début de cette année, l'arrêté préfectoral a institué la commune de Bédouès-Cocurès.



Le 8 janvier, le conseil municipal composé de l'ensemble des conseillers des deux communes fondatrices a élu maire, adjoints et membres des différentes commissions.

Comme je l'ai indiqué à la suite de mon élection en tant que maire de la commune nouvelle, aucun triomphalisme de ma part. Le très faible écart de suffrages m'aurait convaincu, si cela n'avait déjà été le cas, de la nécessité de travailler tous ensemble, élus issus de la commune de Bédouès, et élus issus de la commune de Cocurès.

Je me tiendrai au plus près de la charte fondatrice que nous avons adoptée, et dans le plus strict respect de la loi du 16 mars 2015 instituant les communes nouvelles.

Quelques mots sur les changements qu'apporte la commune nouvelle :

Depuis le 1er janvier, une seule entité existe en droit. La commune de Bédouès-Cocurès. C'est-à-dire que vis-àvis de tous les organismes extérieurs, aussi bien publics que privés, l'ensemble des courriers, devis, factures, demandes sont à adresser à l'entité diverses, administrative Bédouès-Cocurès. Le siège administratif de la commune nouvelle est la mairie de Cocurès, mais les courriers arrivant dans les 2 mairies seront bien pris en compte et traités. Les conseils municipaux se tiennent dans la salle polyvalente de Bédouès, seule capable d'accueillir cette réunion dans de bonnes conditions.

Les adresses postales sont à rédiger de la façon suivante, en prenant pour exemple l'école :

Ecole publique

Place de l'école

Bédouès

48400 BEDOUES-COCURES

Ou l'Agence Postale :

Agence Postale

Route du Pont de Montvert

Cocurès

48400 BEDOUES-COCURES

Attention, tous les documents administratifs sont à remplir selon ce format.

Les employés municipaux sont rattachés à la commune nouvelle, qui verse les salaires. Mais d'un commun accord, il a été décidé, que les employés continueront d'exercer leurs activités essentiellement sur leur commune



d'origine, ce qui bien entendu n'exclut pas l'entraide.

Il n'y a plus qu'un seul budget communal, à l'intérieur duquel 2 enveloppes seront affectées pour les dépenses courantes de fonctionnement de chaque commune déléguée.

Après ce qui change, ce qui ne change pas :

Le périmètre de chaque commune déléguée demeure, les appellations de Bédouès et Cocurès demeurent.

Chaque commune déléguée a à sa tête un maire délégué qui demeure officier d'état civil, officier de police judiciaire, et qui garde ses pouvoirs de police. Il rend un avis sur les documents d'urbanisme qui sont ensuite présentés au conseil municipal et validés par le maire de la commune nouvelle.

L'école demeure de la compétence de la commune déléguée de Bédouès, sauf en ce qui concerne les grosses réparations, investissements importants, et le salaire du personnel communal.

Les mairies de chaque commune demeurent. Ce sont les points d'accès pour toutes les démarches administratives et les actes d'état civil.

Les cérémonies du 8 mai et 11 novembre seront célébrées dans chaque commune déléguée.

Les mariages pourront avoir lieu dans chacune des mairies

Nous sommes en train de réorganiser la répartition des tâches dans

chaque mairie. Cela va entraîner pour une période provisoire la fermeture au public des secrétariats le mercredi matin, afin de dégager un temps pour que les 2 secrétaires puissent travailler ensemble et préparer cette réorganisation.



La mairie de Bédouès demeure donc ouverte le lundi APM de 15h à 19h et le mardi et jeudi matin de 8h30 à 12h30.

Celle de Cocurès le lundi, mardi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 13h30 à 16h30.

Vous pourrez vous adresser indifféremment à l'une ou l'autre des mairies pour toute demande et dépôts de dossiers à l'exclusion de ce qui a trait à l'état civil qui demeure géré par la mairie de la commune déléguée.

La création de notre commune nouvelle, en respectant les délais imposés par la loi NOTRE, nous permet d'éviter une baisse de nos dotations de 30 000€ sur 2 ans, et va générer des économies sur un certain nombre de contrats, fournitures et prestations.

Comme nous l'avons évoqué à plusieurs reprises dans le bulletin municipal, un effort fiscal substantiel mais progressif va être demandé aux habitants

de Cocurès dans les années à venir pour atteindre un niveau d'imposition dans la moyenne de notre bassin de vie. Mais cet effort était de toute façon inéluctable et « à fonds perdus », si nous n'avions pas opté pour la commune nouvelle. Les habitants de Bédouès verront leur taux d'imposition stabilisé pendant cette même période.

Mais c'est après 2020, à la suite des prochaines élections municipales, que nous pourrons mesurer pleinement l'effet financier induit par ce regroupement qui prendra alors tout son sens.

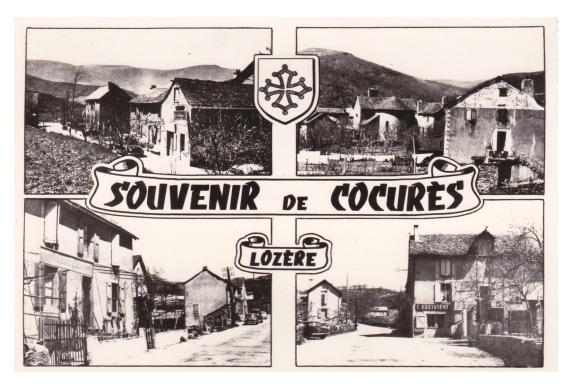
Le changement le plus visible concernera d'ailleurs la diminution du nombre d'élus qui passera de 22 à 15.

Les deux projets principaux portés par notre commune et qui ont fait l'objet de subventions départementales sont : la rénovation de l'ancien foyer rural de Bédouès, pour y créer des logements, et la rénovation du bâtiment dit Grange Combemale à Cocurès pour y installer la mairie, ce qui permettra de rendre

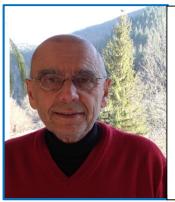
disponible à la location les locaux de l'actuelle mairie. C'est ce type d'investissement qui sera privilégié dans les années à venir et qui permettra à la commune d'améliorer son autonomie financière par la perception de loyers.

Je termine par ce qui va être le prochain grand bouleversement de notre organisation administrative: le regroupement des 23 communautés de communes de Lozère en 5, 6 ou 10 communautés de communes en janvier 2017. Une information de dernière minute : le choix vient d'être validé pour rattacher Florac Sud Lozère aux Gorges du Tarn et à la CC de La Jonte. Quelle place pour une petite commune dans ce grand ensemble? La question se pose. Une nouvelle répartition des compétences entre communes et communautés de communes sera sans doute nécessaire.

André Roux Maire de Bédouès-Cocurès



Le maire et les cinq adjoints de la commune Bédouès-Cocurès



André Roux

Maire de

Bédouès-Cocurès

Maire délégué de

Cocurès



Bernard Creissent

1^{er} adjoint au maire
de Bédouès-Cocurès

2^{ème} adjoint au
maire de Bédouès



2^{ème} adjoint au maire de Bédouès-Cocurès 1^{er} adjoint au maire de Cocurès

Christophe Nourry



3^{ème} adjointe au maire de Bédouès-Cocurès 3^{ème} adjointe au maire de Bédouès

Karine Pastre



Chapelle

4^{ème} adjointe au

maire de BédouèsCocurès

Marie-Thérèse



Christian Bataille

5ème adjoint au maire
de Bédouès-Cocurès

Maire délégué de
Bédouès

L'essentiel des Conseils

Municipaux

Elections du maire et des adjoints de la commune de BÉDOUÈS-COCURÈS.

Election du Maire:

M. ROUX André est élu Maire de la Commune BEDOUES-COCURES. par 11 voix contre 10 à M. BATAILLE Christian

Election du premier adjoint :

M. CREISSENT Bernard est élu Premier Adjoint. par 11 voix contre 10 à M. BATAILLE Christian

Election du Deuxième adjoint :

M. NOURRY Christophe, seul candidat, est élu deuxième adjoint.

Election du troisième adjoint :

Mme. PASTRE Karine, seule candidate, est élue troisième adjoint.

Election du quatrième adjoint :

Mme. CHAPELLE Marie-Thérèse, seule candidate, est élue quatrième adjoint.

Election du cinquième adjoint :

M. BATAILLE, seul candidat, est élu cinquième adjoint.

A l'unanimité, chaque ancien conseil municipal est reconduit dans la fonction conseil communal, avec à leur tête Christian BATAILLE, en tant que maire délégué de Bédouès et André ROUX en tant que maire délégué de Cocurès.



Constitution des différentes commissions

Nom des commissions	Délégués	
Appel d'offre	André ROUX	
	Christian Bataille	Régis Julien
	Bernard Creissent	Christophe Nourry
	Roseline Pradeilles	Karine Pastre
Travaux	André ROUX	José Loureiro
	Bernard Creissent	Régis Julien
	Serge Lapierre	Annie Campredon
Communication	Baptiste Lapeyre	Roseline Pradeilles
	Suzette Boutonnet	Marie-Thérèse Chapelle
Patrimoine, Environnement sentier	Gilles Dussart	Marie-Thérèse Chapelle
	Annie Campredon	Baptiste Lapeyre
	José Loureiro	
Ecole	Karine Pastre	Gilles Dussart
	Suzette Boutonnet	Christophe Nourry
	Christian Bataille	Marie-Thérèse Chapelle
Action Sociale du Personnel	Karine Pastre	Christian Bataille
	Gisèle Boutin	Christophe Nourry
	Roseline Pradeilles	André Roux
Action Sociale	Séverine Barbesant	Gisèle Boutin
	Suzette Boutonnet	Brigitte Fourets
	Roseline Pradeilles	Joséphine Robert
	André ROUX	
	Joëlle Roux	Emilie Martin
	Marlène Lapierre	Hélène Ritschard

Vote des demandes de subventions au titre de DETR, dotation d'équipements des territoires ruraux :

<u>Pour Bédouès</u>:

- Achat Equipement sportif: montant investissement 1060€HT, subventions demandée 60%
- Travaux rénovation du logement face à la collégiale dit Foyer rural- montant investissement :
 54 659€HT, subvention demandée 20 000€
- Achat d'un abri bus pour ramassage scolaire : Montant de l'investissement 2 318€HT, subvention demandée 40%
- Aménagement d'un trottoir sur la Route Départementale : Montant investissement 11 820€HT, subvention demandée 50%
- Création d'un WC aux normes handicapées au « Bouffadou » : Montant investissement 4 213€HT, subvention demandée 50%

L'ensemble de ces demandes de DETR ont été adoptées à l'unanimité.

Les demandes de subventions DETR de la commune de Cocurès avaient été adoptées en décembre 2015 par le conseil municipal.

Demande de subvention- Association des Parents d'Elèves de Bédouès 900€ Cette subvention annule et remplace une subvention de 450€ votée en 2015 par la commune de Bédouès. Proposition adoptée à l'unanimité.

Signature d'une convention avec la bibliothèque de Florac pour la fourniture à titre gracieux de livres au dépôt relais de l'agence postale communale de Bédouès-Cocurès.

Cette bibliothèque est dotée d'un fond propre de livres et de livres en prêt venant de la bibliothèque de Florac. Elle est ouverte à tous les habitants de la commune nouvelle. Proposition adoptée à l'unanimité.

Adoption d'un blason faisant une synthèse des blasons de Bédouès et Cocurès.

La symbolique de ce blason sera développée dans un prochain numéro.



Ouverture de la mairie annexe de Bédouès (04 66 45 01 00 – mairie.bedoues@wanadoo.fr)

- Lundi de 15h à 19h
- Mardi et Jeudi de 8h30 à 12h30

Ouverture de la mairie annexe de Cocurès (04 66 45 23 49 – mairie.cocures@orange.fr)

- Lundi et Mardi de 13h30 à 17h30
- Vendredi de 13h30 à 16h30

Ouverture de l'Agence Postale Communale et Bibliothèque Municipale

- Lundi de 14h à 17h
- Mardi/Jeudi/Vendredi/Samedi de 9h à 11h45

Ouverture de la déchèterie

- Du mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

Agence postale communale et bibliothèque municipale

L'Agence Postale Communale située à Cocurès abrite également la bibliothèque municipale. Chaque habitant de Bédouès-Cocurès peut se rendre à l'Agence Postale Communale et emprunter des livres prêtés par la bibliothèque Roger Cibien de Florac ou appartenant au fond propre de la bibliothèque municipale.

L'Agence Postale Communale et la bibliothèque sont ouvertes le lundi de 14h à 17h et tous les matins de 9h à 11h45 SAUF le mercredi, jour de fermeture.

Emilie Martin se charge de gérer les prêts, Brigitte Fourets quant à elle continue d'assurer le lien avec la bibliothèque de Florac ainsi que le choix des documents provenant de la Bibliothèque Départementale de Prêt (BDP).

De plus, l'Agence postale communale est désormais dotée de bacs permettant de récolter les piles usagées, les cartouches d'encre ainsi que les ampoules basse consommation afin de leur donner une nouvelle vie.

N'hésitez pas à profiter des services de l'Agence!

Etat civil



Le 10 janvier 2016, **Monsieur Pierre Agulhon** s'est éteint à son domicile. Ancien maire de Cocurès, Monsieur Agulhon a consacré une grande partie de sa vie au service de sa commune, trois mandats exactement. Ses réalisations furent nombreuses: Construction des HLM, Réhabilitation du château afin d'y aménager des logements, création du lotissement de la Gardette, création du nouveau cimetière, création et aménagement de la place de la Fagotière, de la placette de la Charrière, du parking de la Tra L'ebes entre autres.

Le 19 janvier 2016, **Monsieur Roger Gal** nous a quittés. Après avoir passé l'essentiel de sa vie sur son cher Causse Méjean, Monsieur Gal avait emménagé à Bédouès avec son épouse Josette il y a quelques années se rapprochant ainsi d'une partie de sa famille.

Juste avant de clore ce numéro des « 7 ponts », nous avons appris avec beaucoup de tristesse le décès de **Monsieur Raymond Agulhon**. Il est décédé le 24 février à son domicile. Monsieur Agulhon avait à cœur d'informer les habitants de son village des évènements et des informations qui concernaient ce dernier. Il participait à la vie de sa commune qu'il appréciait vraiment.

Aux trois familles, la commune présente ses sincères condoléances et leur fait part de ses pensées émues.

Sur le chemin de l'école

Ecole de Bédouès : un projet qui nous rassemble

Durant cette année scolaire, les élèves de l'école de Bédouès participent à un projet pédagogique centré sur leurs connaissances du territoire et la découverte de celui du Parc national de Port Cros grâce à une correspondance scolaire avec l'école publique de l'île de Porquerolles. Né d'une réflexion collective entre les enseignantes, les parents et construit avec l'appui de Régine Leducq et du Parc National des Cévennes, ce projet se déroule tout au long de l'année. Ainsi, les élèves ont découvert les menhirs de la Vaissière et ce qu'on sait de leur histoire, réfléchi sur la présence du



loup, analysé le paysage de la vallée du Tarn et réalisé, pour le représenter, de magnifiques dessins, aquarelles et poésies. Actuellement, ils découvrent des pans de la culture locale à travers l'apprentissage de chants et danses traditionnels, qu'ils ont partagé avec les gens des villages de Bédouès et Cocurès au cours d'une veillée le 19 février. Vous verrez également début mars les enfants arpenter le village de Cocurès à la recherche d'indices et de balises. Cette première approche de l'architecture sera complétée par l'intervention d'une architecte du PNC. Mais le moment fort de ce projet sera certainement le voyage sur l'Ile de Porquerolles qui aura lieu fin mars. Ce voyage sera l'occasion de présenter aux correspondants notre territoire et de découvrir avec eux et au parc National de Port Cros l'histoire de ce lieu, la biodiversité du milieu marin et les spécificités de la vie sur une île. Les enfants feront à leur retour une restitution de ce voyage devant les parents et amis des villages.

Ce projet a pu être réalisé grâce à l'aide éclairée de nombreux spécialistes bénévoles et aux financements des deux communes et du parc national des Cévennes. L'action constante et efficace de l'association des amis de l'école, en termes d'aides financières mais aussi d'implication au quotidien est déterminante dans la mise en œuvre de ce projet.

Les élèves, motivés et enthousiastes redécouvrent avec plaisir et intérêt leur territoire sous un angle nouveau et se réjouissent de partir à la rencontre de leurs correspondants et de cette île que peu d'entre eux connaissent.

Catherine Rothenburger

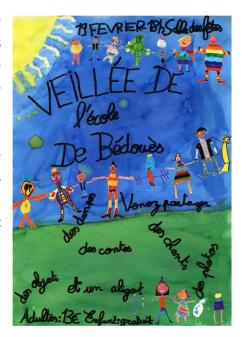
Enseignante à l'école de Bédouès

Veillée de l'école de Bédouès

Le 19 Février 2016 a eu lieu une veillée dans la salle polyvalente de Bédouès, organisée par l'association des parents d'élèves, les enseignants et également avec la participation des enfants de l'école Bédouès-Cocurès, dans le but de pouvoir subventionner le voyage d'échange avec Porquerolles, prévu au mois de Mars.

Les enfants ont évolué sur des airs de danses folkloriques au son de l'accordéon et de la cabrette, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, venus nombreux.

Ces danses ont été suivies, de contes et de sketchs, pour terminer avec un repas copieux, suivi de pâtisseries réalisées par les parents d'élèves. Les enfants ont largement participé au service, une soirée réussie!





Les animations

Association girelle

Comme indiqué dans le précédent journal communal, l'association Girelle a participé à l'organisation de la soirée d'ouverture de ce festival. Et quelques jours plus tard, nous recevions un conteur et son public avec le foyer rural de La Salle Prunet.

Voici un résumé de ce que nous avons vécu ensemble avec plaisir.

Le 30 janvier, la soirée d'ouverture du festival Contes et rencontres à la ferme de La Borie présageait d'un 25ème festival chaleureux et convivial.

En effet, nous avons vécu une agréable soirée. Après l'accueil des nombreux participants autour d'une soupe orientale succulente suivie d'un non moins fameux fromage de chèvre de la ferme, nous avons été captivés par les mots et les notes de Michèle Bouhet et Jean Louis Compagnon. Puis nous avons voyagé au cœur de l'Orient grâce au talent et à la complicité des sœurs Layla et Najoua Darwiche. Ce dépaysement s'est poursuivi avec la dégustation de pâtisseries orientales excellentes et le thé à la menthe offerts par des dames de *L'atelier français langue étrangère* de Florac.

Après le cadre authentique de la ferme des Cévennes, le festival accueillait, toujours à La Salle Prunet, Olivier de Robert, conteur connu et reconnu. Ainsi, environ 150 personnes se sont massées dans la belle salle communale afin de découvrir la dernière création de cet artiste. Nous avons bien ri mais aussi partagé de vraies émotions à l'écoute de ses récits, fruits de ses rencontres avec la population lozérienne pendant sa résidence de création de l'automne dernier.

Cette soirée réussie, ainsi organisée en partenariat avec les foyers ruraux de La Salle Prunet et Cocurès, s'est achevée autour du verre de l'amitié.

Ce festival de contes nous fait vivre, comme son nom l'indique, des moments privilégiés de rencontres, de partage, de découvertes de diverses cultures.

Son succès ne se dément pas et perdure depuis 25 ans.

Par ailleurs, nous sommes contents de permettre à 2 enfants de Bédouès-Cocurès de prendre des cours de natation. Ils auront lieu à la piscine de Mende pendant les vacances de février et de pâques.

Pour pallier un manque d'infrastructures et donc d'apprentissage à la natation en sud Lozère, ces cours ont été organisés et pris en charge par les foyers ruraux et jeunesse et sport.

Soirée cochons grillés place de la Fagotière le 2 juillet Soirée festive sur la place du village le 5 août

Association renc'art

L'association RENC'ART est ouverte tous les mercredis de 14h30 à 17h00 et les jeudis de 20h30 à 23h00 à la bibliothèque de BÉDOUÈS. Il s'agit pour l'association d'offrir un lieu de rencontres autour de la bibliothèque, d'un jeu de carte, d'une partie de pétanque et autres petites festivités.

L'association organise un concours de belote deux fois par an, le prochain aura lieu le samedi 5 mars à 20h30.

Chaque année, le Challenge Boutonnet (Concours de pétanque en doublette) réunit les amateurs de pétanque. Il se déroulera cette année, le dimanche 19 juin.

Au mois de septembre, un repas convivial rassemble tous les adhérents.

Comité des fêtes

A vos agendas! Le Comité des fêtes de Bédouès a fixé la date du loto au **dimanche 6 mars à 15h** à la salle polyvalente de Bédouès, de nombreux lots sont à gagner: tablette numérique, robot pâtissier, vélo, jambon, ¼ d'agneau, panier garni, Une tombola sera également tirée lors de cette après-midi festive. Le bénéfice de celle-ci sera reversé à l'association des amis de l'école pour soutenir le voyage des élèves sur l'île de Porquerolles. Venez nombreux!

A prévoir, la fête votive de Bédouès aura lieu les 9 et 10 juillet. Nous organisons également un vide-grenier le 24 juillet.

Le dimanche 19 juin aura lieu le festival Broc'art, au programme exposition de peinture et marché artisanal! Ces animations estivales seront détaillées dans un prochain bulletin.



Foyer des jeunes

L'Association Foyer des jeunes invite les adolescents de 12 à 20 ans à se retrouver à la salle polyvalente de Bédouès pour passer un bon moment ensemble autour d'un jeu de société, d'une partie de jeux vidéos parfois même d'un repas. La cotisation s'élève à 10 euros pour l'année, 15 euros pour une fratrie de 2 enfants, 20 euros pour 3 (un tarif particulier est proposé aux vacanciers). Pendant les vacances scolaires, les jeunes se retrouvent tous les après-midis de 14h au début de soirée et tous les mercredis après-midi et weekend hors vacances scolaires. Un règlement est à signer par tout nouvel adhérent ainsi qu'une autorisation parentale pour les mineurs.

N'hésitez pas à venir passer du temps avec eux ! (Plus de renseignements sur place auprès du trésorier Lucas Dessaillen).

Numéros utiles

Services d'urgence

Pompiers 18 SAMU 15

Gendarmerie 04 66 45 00 07

Médecins

Pascal Philippe 04 66 31 31 81
Puel Monique 04 66 31 31 81
Maunoury Véronique 04 66 31 31 81

Médecin MPR :

Bacquart 04 66 31 31 81 4 place de la gare (Maison de santé) Médecin de garde 0 810 604 608

Infirmières

Brassac Jérémy 04 66 45 17 09 Chapelle Isabelle 04 66 45 17 09 Lapeyre Marion 04 66 45 17 09 Longo Sylvette 04 66 45 17 09 4 place de la gare (maison de santé) Vion Claire 04 66 45 19 43 48 av. Jean Monestier

Kinésithérapeutes

Castel Catherine 04 66 45 02 72 11 bis av. Jean Monestier Hebrard Aymeric 06 59 44 51 21 92 av. Jean Monestier Lemaire Maud 04 66 31 41 59 Chauzal Charlotte 04 66 31 31 81 4 place de la gare (maison de santé)

Sage femmes

Rebibane 06 58 78 85 19 Morin Mansal 06 76 61 10 79 4 place de la gare (maison de santé)

Audioprothésiste

Doucet 04 66 31 31 81 4 place de la gare (maison de santé)

Dentiste

Vuillermoz Marie 04 66 45 00 22 6 av. Maurice Tour

Ostéopathie

Fodor Sabine 06 62 71 05 80 4 place de la gare (maison de santé)

Orthophoniste

Grasset Valérie 04 66 45 01 75 30 av. Jean Monsetier

Ambulances

Blanc Frères 04 66 45 00 44 90 av. Jean Monestier

Opticien

Clair Optic 04 66 45 18 52 Place de l'Esplanade

A.D.M.R

04 66 45 27 65 4 rue Armand Jullié

Centre Médico-social départemental

5 quartier de la Croisette 04 66 49 95 04

Vétérinaire

Coenders Nico 04 66 45 21 45 Rue Croix Blanche

Pédicure Podologue

Durand Alexandra 04 66 31 12 53 4 place de la gare (maison de santé)

Pharmacies

Boulet Nicole 04 66 45 07 12 58 av. Jean Monestier

Felardos Christian 04 66 45 00 49 5 rue Quai



<u>De gauche à droite</u>: Le pont de la Mingue, Le pont de La Baume, Le pont du Moulin, Le pont de la Pontèze, Le pont de la Vernède, Le pont de Colas et Le pont de Miral.



Ils sont sept, sans doute plus, ils font tous partie de notre quotidien, nous les traversons parfois plusieurs fois par jour. Ils étaient là avant nous, seront là sans doute après, immuables.

Les 7 ponts, rejoignent, rassemblent, créent du lien entre Bédouès et Cocurès qui, aujourd'hui, ne forment plus qu'une seule commune.

Ils sont là comme un message, un vœu de rassemblement, d'union. Ils nous incitent à avancer, à traverser les obstacles, unis, pour plus de solidarité.

Votre bulletin municipal s'est inspiré d'eux, des valeurs qu'ils véhiculent pour inviter chacun à adhèrer au désir de bien vivre ensemble.